



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ostéopathes

Question écrite n° 128404

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la reconnaissance de l'ostéopathie. Le nombre d'établissements de formation agréés est en constante évolution. Il lui demande de bien vouloir lui préciser quelles réflexions sont actuellement menées sur cette problématique.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128404

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2012, page 1244

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)